



**salon
des services
à la personne
et de l'emploi
à domicile**

L'événement national du secteur

BLOG DU SALON DES SERVICES À LA PERSONNE ET DE L'EMPLOI À DOMICILE

CHARTÉ ÉDITORIALE

salon-services-personne.com/blog

Cette charte éditoriale s'adresse aux contributeurs du blog du Salon des services à la personne et de l'emploi à domicile. Les articles de nos contributeurs sont promus et visibles. Respecter cette charte est impératif pour être publié et surtout pour valoriser votre expertise ou votre structure.



A propos du Salon

Le Salon des services à la personne et de l'emploi à domicile est, depuis 2007, l'événement national du secteur et s'adresse aux particuliers, aux professionnels, aux salariés et aux futurs salariés.

> [Voir à qui s'adresse le salon](#)

Il se déroule en même temps et dans un même lieu que Silver Economy Expo, le Salon professionnel des services et technologies pour les seniors.

Prochaines éditions :
23 et 24 novembre 2021



salon
des services
à la personne
et de l'emploi
à domicile

15^{ème}
édition



Le blog du Salon des services à la personne et de l'emploi à domicile

- Il permet aux visiteurs du salon de s'informer sur les sujets phares du secteur et son actualité.
- Il donne essentiellement la parole aux experts (exposants ou conférenciers) du salon pour délivrer un contenu de qualité aux visiteurs.
- Il propose des catégories qui permettent aux internautes de sélectionner des thématiques.

Le blog doit répondre aux attentes des visiteurs avec le même souci de qualité, afin de leur donner envie d'en savoir plus, de rencontrer au salon les contributeurs du blog et d'approfondir avec eux les sujets abordés.

Pour répondre aux attentes des visiteurs et valoriser votre expertise et votre structure, il convient de bannir les articles publicitaires. Vous serez lu, apprécié, recommandé si vous partagez des conseils utiles pour mieux vivre chez soi, créer ou développer sa structure ou encore parler de l'évolution du marché.

Pourquoi contribuer au blog ?

Pour gagner en visibilité et crédibilité auprès d'une communauté à la recherche d'actualités et d'informations de qualité.

Les articles de nos contributeurs sont promus et visibles.

Dès qu'un article est publié, il est promu sur nos media sociaux. **Le thème et le contributeur sont mis en avant. Publier un article sur le blog vous garantit donc une forte visibilité.**

Comment contribuer ? C'est très simple

1 . Rédiger un article de conseils et d'informations, non promotionnel, en adéquation avec la vocation du salon et donc du blog : informer et accompagner les visiteurs du salon tout au long de l'année.

Entre 3 500 et 5 000 caractères espaces inclus.

Avec : • Un titre court et signifiant.

- Une introduction, différente du 1^{er} paragraphe, de 3 lignes maximum pour contextualiser le propos.
- Un texte à valeur informative, non promotionnel, sur une problématique en adéquation avec la vocation du blog.
- Prévoir des intertitres pour améliorer la lisibilité.
- Possible d'inclure 1 ou 2 liens pointant vers du contenu externe.

IMPORTANT :

- **Le contenu se doit d'être unique, ou réécrit à plus de 70% si déjà publié sur Internet, pour éviter tout contenu dupliqué.**
- L'éditeur se réserve le droit de refuser la contribution si elle ne respecte pas la ligne éditoriale ou si sa valeur informative ou de conseil n'est pas au rendez-vous.

2 . Présentation de l'auteur du post :

Cet encadré, situé au bas de chaque article donne à chaque contributeur l'opportunité de présenter ses activités.

Texte de 300 caractères espaces inclus + photo du contributeur ou logo de sa structure + 1 ou 2 lien(s) sortant(s).

3 . Planning :

Remise de l'article pour validation : **2 semaines ouvrées avant date de parution** convenue.

4 . Votre contact :

Lena Rogel - Directrice Communication

lena@enpersonne.com

Tél. : 01 47 61 49 24

Bonne écriture et contribution à tou•te•s !

Voici des exemples d'articles plébiscités :

- [Aide à domicile et gestion des clefs](#)
- [Le secteur du particulier est-il adapté à la franchise ?](#)

